

COVID-19

Ma Région, ma Commune

TESTS RAPIDES ANTIGÉNIQUES



PRISE
EN CHARGE
À 100%



RÉSULTATS
EN 20 MINUTES

**VENEZ-VOUS FAIRE
DÉPISTER GRATUITEMENT**

LE SAMEDI DE 10H À 17H

La Région Île-de-France, la Croix-Rouge, et votre commune organisent une journée de dépistage rapide de la COVID-19, pour permettre au plus grand nombre, et notamment à celles et ceux qui sont en première ligne, de se faire tester. Une initiative rendue possible grâce à la mobilisation des entreprises « Juste à temps » et AJAN, et des équipes de la Croix-Rouge Française.

Dans votre commune, un centre de test vous attend pour la réalisation d'un test antigénique, gratuit et sans rendez-vous, destiné à détecter via à un prélèvement nasopharyngé la présence éventuelle d'une protéine virale spécifique du virus covid-19. Le résultat vous est communiqué sur place sous 20 minutes.

Vous pouvez bénéficier d'un test antigénique sur place seulement si vous êtes :



Une personne symptomatique, dans les 4 premiers jours après l'apparition des symptômes



Une personne asymptomatique, hors « cas contact » ou personnes détectées au sein d'un cluster

Vous ne pouvez pas en bénéficier si vous êtes dans l'une de ces situations :

- Vous avez une maladie ou un traitement entraînant des risques importants de saignement du nez
- Vous avez eu une chirurgie récente des fosses nasales
- Vous avez une malformation complexe des fosses nasales

IMPORTANT : vous devez impérativement venir muni de votre carte vitale !

- Ce test est pris en charge à 100% par l'assurance maladie.
- Aucune dépense ne vous sera demandée.

Si vous n'êtes pas éligible à un test antigénique, l'Agence Régionale de Santé Île-de-France a mis en place plusieurs centres de dépistage : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/covid-19-lieux-de-depistage-en-ile-de-france>



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
0 800 130 000 (appel gratuit)